



## Termes de référence

# Préparation de l'Atelier Régional de capitalisation des expériences de construction et de gestion des marchés construits par le PRAPS

Type de contrat :	Individuel
Langue requise :	Français
Durée du contrat	30 Hommes/jours
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS

*Avril 2021*

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre sa composante 3 « Facilitation de l'Accès aux Marchés », le PRAPS a financé la construction ou la réhabilitation de cent deux (102) marchés à bétail repartis à travers les six pays. Grâce à ce financement, **la disponibilité des marchés à bétail a été renforcée et ces marchés contribuent à améliorer le commerce du bétail, en général, et l'accès physique aux marchés pour les éleveurs pasteurs.** Le processus ayant conduit à la construction de ces marchés a donné lieu à la mise au point de méthodologies, d'outils ou de bonnes pratiques, notamment dans le domaine de l'ingénierie sociale en amont et en aval de la construction des marchés. Toutefois, les pays ont développé des approches différentes pour adresser les mêmes problématiques, ce qui crée la possibilité d'une analyse comparée.

L'examen des informations déjà disponibles sur le déroulement de ce processus appelle à une série de constats :

- Le premier constat porte sur le retard accusé par rapport aux objectifs initiaux du cadre de résultats (CdR) qui prévoyaient que l'essentiel des infrastructures soit réalisé sur la troisième et la quatrième année du projet alors, qu'à l'exception du Mail, aucune réception n'a eu lieu avant la quatrième année (2019) ;
- Le second constat est relatif aux performances variées des pays dans la conduite de ces constructions. Certains pays comme le Niger, ont, en effet, atteint des niveaux de performances de plus de 99% des marchés réceptionnés et mis en service en 2020, alors que, d'autres courent le risque de clôturer la première phase du projet avec des chantiers inachevés ;
- Le troisième constat est relatif aux délais de mise en exploitation des marchés après la fin des travaux de génie civil. Ici également, des situations contrastées ont été relevées, y compris entre les marchés d'un même pays. En effet, alors que l'exploitation de certains marchés a pu démarrer dès leur réception provisoire, d'autres marchés sont restés fermés pendant plusieurs mois après cette réception, ce qui influencera négativement l'indicateur des résultats IR#3 relatif au nombre d'animaux vendus sur ces marchés ;
- Le quatrième constat porte sur l'absence de certaines installations/équipements sur certains marchés, tout comme le calibrage non approprié de certaines installations qui ont suscité des plaintes de la part des usagers après la réception des marchés ;
- Enfin, les organes provisoires et les outils de gouvernance des marchés mis en place au moment des négociations sociales ont réussi à fonctionner de manière satisfaisante au niveau de certains marchés, alors que sur d'autres, ces dispositifs de gouvernance sont restés inopérants ou ont été contestés par une partie des usagers. Or, les négociations sociales qui ont été menées par les pays avaient pour objectif de prévenir toutes les insuffisances qui viennent d'être soulignées, ce qui soulève le problème de la qualité de ce travail d'ingénierie sociale.

Tout ceci appelle à une analyse approfondie pour comprendre la trajectoire des pays, et leur donner l'opportunité d'examiner, ensemble, leurs expériences afin de susciter un enrichissement mutuel et jeter les bases d'une mise en œuvre plus réussie du processus de construction des marchés du PRAPS2.

Dans cette optique, le projet a prévu l'organisation d'une rencontre de capitalisation sur les expériences des six pays PRAPS en matière de construction et de gestion des marchés. Et, pour mener à bien ces échanges, il a été prévu le recrutement d'un consultant qui sera chargé d'accompagner le projet dans la phase de préparation et pendant le déroulement desdits échanges. Les présents TDR sont rédigés pour définir les modalités du recrutement et les missions de ce consultant.

## 2. Objectif de la consultation

L'objectif général de la mission est de préparer une analyse détaillée des processus de construction et de gestion des marchés qui ont été implémentés au niveau des six pays du PRAPS et des résultats de ces processus, en vue d'élaborer les supports des discussions lors d'un atelier régional de capitalisation et de partages d'expériences. Cette analyse détaillée devra examiner les différentes séquences du processus de construction et gestion des marchés à savoir :

- Le cadre réglementaire de gestion des marchés à bétail en lien avec la décentralisation qui constitue un préalable qui peut suivant les pays faciliter le processus d'aménagement et de gestion des marchés en clarifiant les responsabilités notamment entre communes et organisation des professionnels acteurs locaux incontournables du commerce du bétail.
- La phase des négociations : l'analyse de cette phase permettra de jeter un regard critique sur les activités de screening, la nature des acteurs qui ont mis en œuvre les négociations sociales d'implantation des sites et sur la nature des infrastructures et services à intégrer au projet de marché, le contenu des accord-parties et la qualité des signataires, les mesures adoptées pour la sécurisation des sites des marchés, les outils et organes de gouvernance intérimaires prévus dans ces accords etc.
- Le processus de rédaction des dossiers techniques, des dossiers d'appels d'offres, le processus de recrutement des entreprises et bureaux de contrôles, mise en œuvre des travaux de génie civil, l'organisation de la réception provisoire etc.
- La mise en place puis le fonctionnement des dispositifs de gouvernance une fois l'aménagement réceptionné : choix du mode de gouvernance, conventions de gestion fixant notamment les règles de gestion du marché y compris la taxation des transactions, la constitution des exécutifs de gouvernance, les modalités de pérennisation de l'infrastructure, le comptage des animaux présentés et vendus, et les stratégies développées pour renforcer l'attractivité des marchés susceptible de faire bouger les effectifs d'animaux échangés entre pasteurs et commerçants (accessibilité en lien avec les axes de transhumance, prix des céréales attractif, lots de génisses incitant les transhumants à vendre les beaux animaux au standard pour l'exportation). Il sera nécessaire de noter les décisions et les applications des différents comités rencontrés en termes d'évolution des règles de gouvernance fixés au départ : prix d'accès et/ou de ventes des animaux, répartition de l'assiette des recettes et des dépenses, comportements des gestionnaires, tenue des documents, choix des futurs investissements complémentaires, fréquences des rencontres, renouvellement ou pas des organes, niveau de satisfaction des usagers et des acteurs impliqués.

L'analyse a un double objectif, à savoir : (i) ressortir au niveau de chaque pays, les forces et les faiblesses relevées au niveau des séquences évoquées plus haut, et croiser les expériences des pays de manière à en dégager les principaux enseignements et meilleures pratiques ; (ii) mettre en exergue les facteurs qui ont fortement impacté la mise en œuvre du processus (y compris la non-maîtrise de la dimension sociale et environnementale par les équipes du projet, la rigueur et les moyens accordés à l'accompagnement de l'ingénierie sociale), et les solutions préconisées pour assurer une approche optimale dans le cadre des prochains investissements, à travers le PRAPS-2 notamment.

## 3. Méthodologie

La mission sera conduite de la façon suivante :

- Analyse de la documentation relative au processus de construction des marchés qui sera fournie par les coordinations nationales et régionales du projet (Documents de synthèse et notes diverses de la Coordination régionale en lien avec les marchés, Dossier de Sécurisation des sites,

Accords-parties, Dossier d'Appel d'Offres, plans de construction des marchés, Conventions de gestion des marchés, etc.).

- Entretiens avec les unités de coordination nationales du projet et les membres des comités de gestion des marchés. Cette phase devrait permettre de dresser une analyse de l'ensemble des situations appuyées par le PRAPS : typologie et cartographie de la situation des marchés intégrant en particulier l'efficacité des processus d'animation des accords parties, de qualité des réalisations et d'appropriation de la gestion par les acteurs locaux (commune et professionnels du commerce local (éleveurs, commerçants et métiers multiples : logeurs, intermédiaires, transporteurs, convoyeurs).
- Au vu de cette typologie, des déplacements doivent être envisagés au niveau de certains sites qui seront arrêtés de commun accord entre le consultant et le Projet en argumentant le choix d'un échantillon permettant d'approfondir les situations de succès et les difficultés et facteurs de blocages rencontrés. Pour chaque pays, le travail pourrait être mené sur deux situations (une success-story et une situation de blocage) pour bien mettre en évidence les facteurs de réussite et les contraintes non résolues par l'appui du PRAPS1 et intégrer impérativement dans les activités des OP, des communes et des services. Le consultant se fera assister par des personnes qu'il choisira au niveau des pays pour collecter les données sur le terrain. A cette fin, un guide d'entretien doit être établi par le consultant et validé de commun accord avec l'URC. Le consultant devra veiller à budgétiser ce travail de collecte des données.
- Une analyse consolidée des données de terrain et de l'analyse documentaire pour élaborer les livrables.

#### **4. Livrables**

A la fin de la mission, le consultant devra remettre comme livrables :

- Un rapport d'analyse des différentes expériences des pays intégrant au moins une success-story et une situation de blocage par pays, suivie d'une analyse comparée des expériences des pays, mettant en relief les enseignements à tirer de l'expérience du PRAPS1.
- Un document faisant office de Guide de Bonnes pratiques qui servira à mieux préparer et implémenter la construction des marchés du PRAPS2. Ce guide devra comporter, notamment, plans/spécifications techniques d'un marché et de ses équipements (en lien avec les animaux et personnes), un plan type de construction d'un marché pour au moins un marché de regroupement et un marché de collecte primaire.
- Une note de cadrage pour la tenue de l'atelier régional.

Pour chacun de ces livrables, une version provisoire devra être remise au projet. Elle sera finalisée sur la base des amendements issus de l'atelier régional.

#### **5. Durée de la consultation**

La durée de la consultation ne saurait excéder trente (30) jours, y compris le temps de mobilisation des appuis nationaux et la participation et l'atelier régional. La mission commencera courant mai 2021.

#### **6. Profil du Consultant :**

- Avoir une formation post-universitaire (Doctorat, Ph.D., Master, ou équivalent) en Agroéconomie, Productions animales, Génie rural, ou dans toute autre discipline jugée équivalente ;
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'élevage, dont cinq années en lien direct avec l'économie pastorale et la décentralisation ;
- Avoir déjà réalisé au moins deux (02) missions similaires (capitalisation de projets/programme)
- Des expériences antérieures ou une connaissance des règles et exigences de la Banque mondiale seraient des atouts.

## **Liste des documents élaborés par le projet et à consulter dans le cadre des processus de construction et gestion des marchés à bétail**

1. Rapport de l'Atelier Régional de partage d'expériences réussies sur la construction des marchés à bétail (PRAPS1, 2016)
2. Rapport de l'Atelier Régional de capitalisation sur les expériences de gestion et d'animation des marchés et notes techniques (PRAPS1, 2020)
3. Rapport des ETP4 et notes techniques (PRAPS1, 2020)
4. Procès-verbaux des missions de screening au niveau des pays
5. Procès-verbaux des négociations sociales tenant lieu d'Accord-parties ou Accords sociaux, au niveau des pays (au moins au niveau des deux marchés retenus pour l'analyse)
6. Rapports des missions d'évaluations sociales et environnementales
7. Plans d'actions de réinstallation (s'il y'a lieu)
8. Actes de cession ou tout document tenant lieu de Document de sécurisation des sites de construction des marchés du PRAPS
9. Plans de construction-type des marchés du PRAPS adopté par chaque pays
10. Dossier d'appels d'Offres pour le recrutement des entreprises du génie civil
11. Procès-verbaux de réception provisoire des marchés du PRAPS
12. Conventions-cadre de gestion déléguée des marchés du PRAPS
13. Statuts et règlements intérieurs des comités de gestion des marchés construits par le PRAPS
14. PV des assemblées générales des acteurs des marchés construits par le PRAPS
15. Tableaux de suivi des présentations et ventes d'animaux sur les marchés du PRAPS.